



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 21 septembre 2022

Note de conjoncture sur les finances locales

La Banque Postale publie ce jour sa « Note de conjoncture sur les finances locales » qui anticipe les comptes des collectivités locales françaises en 2022 dans leur ensemble et par niveau. Nouveauté cette année, les comptes des syndicats sont désormais pris en compte.

2021 : des marges de manœuvre financières retrouvées

En 2021, les collectivités locales ont reconstitué leurs marges de manœuvre financières mises à mal par la crise sanitaire : l'épargne brute (qui sert au financement des investissements et aux remboursements de la dette) a dépassé son niveau de 2019 et les investissements affichent un niveau quasiment similaire à celui de 2019. Les réformes fiscales (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et diminution des impôts dits « de production ») ont été intégrées et l'endettement est resté soutenable. Les collectivités locales avaient donc toutes les cartes en main pour un exercice 2022 centré sur la réouverture et le développement des services publics, et la prise en compte des enjeux de transition écologique. Mais l'inflation a rebattu les cartes.

2022 : nouvelles tensions sur l'épargne et sur les investissements en raison d'une inflation élevée

Retour de l'effet de ciseau : des dépenses de fonctionnement plus dynamiques que les recettes

Les dépenses de fonctionnement des collectivités locales (213,5 milliards d'euros) progresseraient de 4,9 % en 2022 à la suite :

- de charges à caractère général (54,1 milliards d'euros : achats, contrats de prestations de services...) en augmentation de 11,6 %. La hausse des prix de l'énergie jouerait fortement sur ce poste de dépenses ;
- de frais de personnel (75,2 milliards d'euros) en hausse de 4,1 %. Différentes mesures gouvernementales de revalorisations salariales viendraient alourdir ce poste, la plus importante étant la revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % au 1^{er} juillet 2022.

En parallèle, **les recettes de fonctionnement** (256,6 milliards d'euros) progresseraient de 3,2 %. Elles seraient soutenues par des impôts (166,3 milliards d'euros) dynamiques grâce à :

- une revalorisation des valeurs locatives de 3,4 % ;
- une légère augmentation de la pression fiscale sur le foncier bâti ;
- une TVA en hausse de l'ordre de 9 %.

L'épargne brute des collectivités locales (43,1 milliards d'euros) qui fait la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, serait donc en repli de 4,4 %. Cette baisse serait surtout visible pour les communes qui absorberaient le plus directement les hausses de prix en raison du poids important de leurs achats et des frais de personnel.

Une forte hausse des investissements à nuancer

Les dépenses d'investissement (69,6 milliards d'euros) poursuivraient leur croissance au même rythme que 2021 (+ 6,9 %) mais pour des volumes inférieurs compte tenu d'un effet prix élevé. La hausse des coûts intégrée dans les clauses de révision des contrats mais également les problèmes d'approvisionnement en matières premières rencontrés par les entreprises de BTP viendraient limiter la mise œuvre des programmes d'investissement, en les décalant ou en les redimensionnant.

Pour financer ces investissements, **le recours à l'emprunt** serait à nouveau en hausse (+ 3,7 %) et atteindrait 21,5 milliards d'euros, principalement porté par les régions. Compte tenu de niveaux de remboursements plus faibles, **l'encours de dette** progresserait de 1,6 % et s'élèverait en fin d'année à 203,7 milliards d'euros.

Des impacts durables

Après 2022, les contraintes précitées et leurs conséquences risquent en effet de perdurer, quoique de façon atténuée, au cours des prochaines années.

A propos de La Banque Postale

La Banque Postale forme, avec ses filiales dont CNP Assurances, un bancassureur européen de premier plan, 11ème de la zone euro par la taille du bilan. Son modèle d'affaires diversifié lui permet d'accompagner 20 millions de clients personnes physiques et morales avec une gamme complète accessible à tous. Filiale du Groupe La Poste, La Banque Postale est une banque de proximité, présente sur tout le territoire avec 17 000 points de contacts dont 7 300 bureaux de poste. Leader de la finance durable, elle figure aux 1ers rangs des agences de notation extra-financière. Avec son plan stratégique « La Banque Postale 2030 », La Banque Postale se fixe l'ambition de devenir la banque préférée des Français, avec une offre intégrée et omnicanale de services de bancassurance articulée autour de trois marques distinctes : La Banque Postale, sa banque au quotidien, Ma French Bank, sa banque 100% mobile et Louvre Banque Privée, sa banque patrimoniale. Forte de son identité citoyenne, La Banque Postale se positionne au service d'une transition juste, répondant aux enjeux environnementaux, sociétaux, territoriaux et numériques.

CONTACTS PRESSE :

Stéphanie NOEL / 06 38 27 32 91 / stephanie.noel@laposte.fr

Caroline GIN / 06 10 25 04 47 / caroline.gin@laposte.fr